



Succession partage des biens

Par **kadancia**, le **17/07/2009** à **12:59**

Bonjour,

J'ai un problème concernant le partage des biens de ma mère. Ma soeur cadette ayant fait un courrier le 19 avril 1996, de la part de notre mère, ou elle attribue le bénéfice du capital décès à seulement deux de mes soeurs, alors que nous sommes 8 enfants. De plus, j'étais sur les papiers en 1988, je voudrais savoir ce qu'il y a à faire.

Sachant que ma mère a signé le courrier de 1996, sans savoir ce qu'il contenait.

Merci de nous répondre dans les meilleurs délais.

Ma mère étant au plus mal. (elle est hospitalisée depuis 3 semaines et actuellement entre la vie et la mort)